

La stratégie de l'OCDE pour l'emploi

Donald J. Johnston,
secrétaire général de l'OCDE

Malgré une reprise modérée de la production dans la zone de l'OCDE depuis le dernier creux conjoncturel de 1993, le chômage reste à un niveau inacceptable. À 35 millions (7 pour cent de la population active), il n'a reculé que légèrement par rapport à son niveau record de 38 millions en 1993, et il demeure bien supérieur aux 25 millions de 1988. La situation du chômage est particulièrement préoccupante dans certains pays de l'Union européenne ou, au total, environ 18 millions d'individus (10,6 pour cent de la population active) sont actuellement au chômage.

Les défis du marché du travail

L'inquiétude que suscite la persistance du chômage ne fait que s'accroître avec le ralentissement de la croissance dans la zone de l'OCDE – voire la récession dans certains pays, membres et non membres.

Mais les problèmes des marchés du travail ne se limitent pas à l'ampleur du chômage. Celle-ci entraîne avec le temps des effets cumulatifs, les chômeurs finissant par se décourager et par quitter la population active. De plus, de nombreux travailleurs – surtout parmi les moins instruits – se trouvent enfermés dans un cercle vicieux, alternant bas salaires et pas de salaire du tout, sont menacés par la pauvreté et risquent de voir leurs compétences se dégrader. De fait, pendant la dernière décennie, la proportion des bas salaires s'est accrue dans plusieurs pays de l'OCDE ce qui a contribué dans certains cas à une augmentation de la pauvreté mettant en danger la cohésion sociale. Au total, accroître l'emploi, réduire le chômage et faire face aux problèmes des bas salaires et de l'exclusion sociale sont aujourd'hui les défis les plus pressants pour les responsables politiques de tous les pays de l'OCDE.

La stratégie de l'OCDE pour l'emploi

L'OCDE s'est fixé comme l'une de ses principales priorités d'aider les pays membres à affronter ces problèmes. Les grands axes d'une stratégie visant à faire face à ces défis ont été présentés aux ministres en 1994 : OCDE 1994a. S'appuyant sur plus de 60 recommandations détaillées et deux volumes d'analyses et d'études approfondies OCDE 1994b, la "Stratégie pour l'emploi" de l'OCDE s'articule autour de dix grandes orientations politiques, qui constituent un plan d'action intégré (voir encadré 1). Depuis lors, notre travail s'est poursuivi par des examens thématiques dans des domaines particuliers¹; et par deux séries d'examen des expériences nationales en matière de réforme du marché du travail, publiées dans les *Études économiques* que l'OCDE consacre périodiquement à chacun de ses pays membres. Nous avons tiré les principaux enseignements qui se dégagent de ces études, dans des rapports spéciaux

1 - Politiques actives du marché du travail OCDE 1996c; aide sociale OCDE 1998c, 1998d; interaction de la fiscalité et des transferts sociaux OCDE 1995c, 1997b; entrepreneuriat OCDE 1998e; technologie et création d'emplois OCDE 1998a.



© OECD PHOTO OCDE

adressés aux ministres OCDE 1995a, 1996a, 1997a et 1998b. Des études analytiques de certains aspects du marché du travail ont également été publiées chaque année dans les *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE.

Notre approche des problèmes du marché du travail dans les pays de l'OCDE a mis en évidence le fait que les déséquilibres résultent de causes à la fois conjoncturelles et structurelles. Pour être efficace, il faut donc adopter une stratégie globale, comprenant à la fois des politiques macroéconomiques appropriées et toute une série de mesures microéconomiques et structurelles. L'équilibre entre les différents éléments de cette stratégie varie évidemment d'un pays à l'autre et aussi dans le temps. Notre "Stratégie pour l'emploi" a elle-même ainsi évolué à la lumière de l'expérience acquise par les pays membres dans sa mise en œuvre et en fonction des progrès de l'analyse. Cette évolution est le reflet de la complexité des problèmes, de la nécessité d'arbitrer entre des objectifs différents et de l'importance relative que chaque pays décide d'attribuer à chacun d'entre eux.

Leçons tirées de la mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi

Une activité considérable a été déployée, en étroite collaboration avec les pays membres, pour mettre au point des recommandations concrètes et en suivre la mise en œuvre. Certains des principaux enseignements qui se dégagent de cet examen détaillé pays par pays, présentés ici, jettent quelque lumière sur les raisons pour lesquelles certains pays ont mieux réussi que d'autres à créer des emplois et à réduire le chômage².

Quels pays ont réussi à réduire le chômage de façon durable pendant les années 90 ?

Quelques chiffres clés sur l'évolution des marchés du travail dans les années 90 sont présentés dans le tableau 1. Ces données, relatives d'une

Encadré 1 – Les dix recommandations clés de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi

1. Élaborer une politique macroéconomique qui favorise la croissance et qui, conjuguée à des politiques structurelles appropriées, la rende durable, c'est-à-dire non inflationniste.
2. Améliorer le cadre dans lequel s'inscrivent la création et la diffusion du savoir-faire technologique.
3. Accroître la flexibilité du temps de travail (aussi bien à court terme que sur toute la durée de la vie) dans le cadre de contrats conclus de gré à gré entre travailleurs et employeurs.
4. Créer un climat favorable aux entreprises en éliminant les obstacles à leur création et développement.
5. Accroître la flexibilité des coûts salariaux et de main-d'œuvre en supprimant les contraintes qui empêchent les salaires de refléter les conditions locales et le niveau de qualification de chacun, en particulier des jeunes travailleurs.
6. Revoir les dispositions relatives à la sécurité de l'emploi qui freinent les créations d'emploi dans le secteur privé.
7. Mettre davantage l'accent sur les politiques actives du marché du travail et les rendre plus efficaces.
8. Améliorer les qualifications et compétences de la main-d'œuvre en modifiant profondément les systèmes d'enseignement et de formation.
9. Revoir les systèmes d'indemnisation du chômage et de prestations connexes – et leurs interactions avec le système fiscal – de telle sorte que les objectifs fondamentaux de la collectivité en matière d'équité soient remplis en portant moins atteinte au bon fonctionnement des marchés du travail.
10. Développer la concurrence sur les marchés des produits de manière à réduire les tendances monopolistiques et à atténuer l'opposition entre travailleurs intégrés et exclus, tout en contribuant à rendre l'économie plus novatrice et plus dynamique.

part au rapport de l'emploi à la population d'âge actif et d'autre part au taux de chômage font ressortir un certain nombre d'évolutions différentes entre pays, mais aussi une tendance des différents indicateurs à évoluer de façon similaire. Outre les différences d'évolution, le tableau 1 fait également apparaître d'importantes différences de niveau de ces variables d'un pays à l'autre.

Parce que le cycle économique conditionne de façon importante les évolutions du marché du travail, l'OCDE a eu recours aux variations estimées du "taux de chômage structurel" – notion qui fait abstraction des effets de la conjoncture sur le chômage – comme l'un des critères clés pour évaluer l'efficacité des politiques nationales³. Même si ces estimations du "chômage structurel" sont quelque peu fragiles – et l'OCDE ajuste constam-

ment ses méthodes et ses estimations à la lumière des informations nouvelles dont elle peut disposer – c'est un concept que le Secrétariat de l'OCDE et les pays membres ont trouvé utile pour faire le point de l'expérience des pays⁴. Sur la base de nos estimations, nous avons identifié six pays qui, en termes de réduction du chômage struc-

2 - Un examen plus détaillé de ces enseignements est présenté dans OCDE 1997a.

3 - La démarche adoptée par l'OCDE pour déterminer une variable empirique indicative du "chômage structurel" s'appuie sur le concept de "taux de chômage non accélérateur des salaires", c'est-à-dire le taux compatible avec un taux d'augmentation constante des salaires. Les estimations de cette variable reposent à la fois sur des méthodes quantitatives et sur des évaluations d'experts.

4 - En plus, les changements estimés du chômage structurel sont fortement corrélés avec un certain nombre d'autres variables observées du marché du travail.

Tableau 1 – Évolution du marché du travail dans les pays de l'OCDE, 1990-1998

	Rapport emploi/population ⁽¹⁾		Taux de chômage ⁽²⁾	
	1990	1998	1990	1998
États-Unis	72.2	73.9	5.6	4.6
Japon	72.6	74.8	2.1	4.2
Allemagne	64.8	60.5	6.2	11.2
France	60.6	59.4	8.9	11.8
Italie	53.5	50.8	9.1	12.2
Royaume-Uni	72.0	70.3	5.9	6.5
Canada	71.5	69.9	8.2	8.4
Australie	69.1	68.5	7.0	8.2
Autriche	64.2	62.8	4.7	6.1
Belgique	56.4	56.3	8.8	11.8
Danemark	75.2	75.8	9.4	6.5
Finlande	74.7	64.7	3.2	10.9
Grèce	55.0	55.1	7.0	10.0
Islande	76.1	75.5	1.8	3.1
Irlande	53.9	59.3	12.9	9.1
Norvège	73.9	78.5	5.2	3.4
Pays-Bas	54.8	61.8	6.0	4.1
Nouvelle-Zélande	58.8	60.9	7.7	8.3
Portugal	68.9	64.8	4.7	5.1
Espagne	51.7	50.8	15.7	19.1
Suède	81.3	69.6	1.6	6.5
Suisse	83.2	79.8	0.5	4.0

(1) Rapport de l'emploi total à la population d'âge actif.

(2) Définitions couramment utilisées.

Source : OCDE.

turel, ont eu des résultats significatifs pendant les années 90 : l'Australie, le Danemark, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni [OCDE, 1997a] ⁵.

Éléments communs entre ces pays...

Ces pays ont en commun certaines caractéristiques qui, prises dans leur ensemble, permettent de dégager quelques enseignements majeurs. La première a trait à l'importance des conditions et politiques macroéconomiques. Dans tous ces pays, les améliorations de la situation du marché du travail ont été obtenues sur un arrière-plan de graves déséquilibres économiques datant de la fin des années 70 et des années 80. Ces améliorations ont été acquises grâce à l'adoption de politiques macroéconomiques axées sur la stabilité, et cen-

trées sur la réduction des déficits et de la dette du secteur public et sur la maîtrise de l'inflation. Un tel cadrage a permis de réduire les taux d'intérêt réels et de renforcer la crédibilité des autorités politiques macroéconomiques, et de soutenir la croissance économique à moyen terme. La politique macroéconomique a ainsi joué son rôle dans la réduction des fluctuations conjoncturelles. Les pays qui disposaient d'une marge de manœuvre sur le plan de la politique macroéconomique ont pu laisser les stabilisateurs automatiques jouer leur rôle pour éviter de fortes hausses du chômage effectif. Par contre, dans les pays qui ne disposaient pas de cette marge de manœuvre, les hausses conjoncturelles du chômage ont eu tendance, au fil du temps, à devenir structurelles.

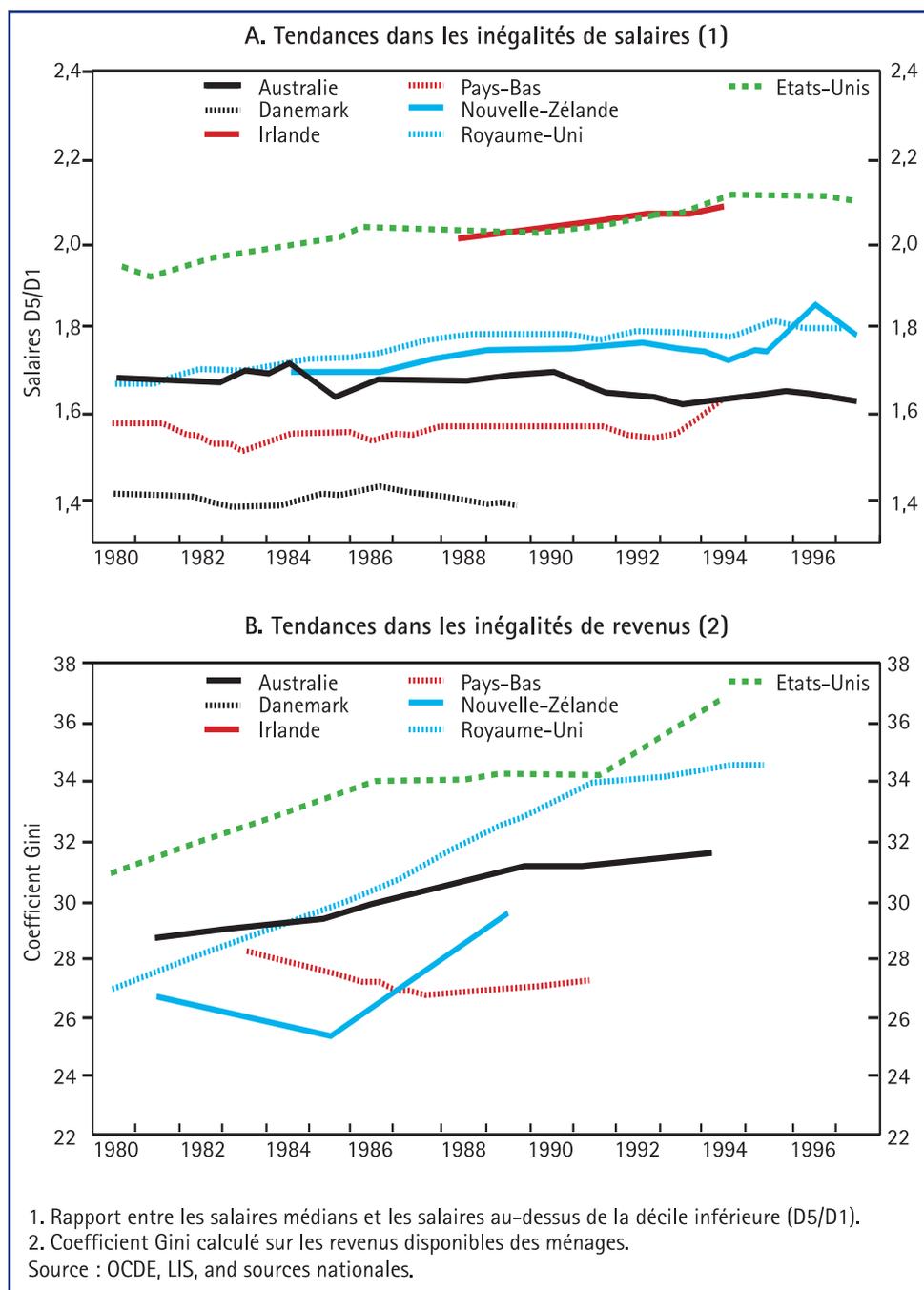
Le second enseignement a trait à l'importance des mesures structurelles pour améliorer la capacité du mar-

ché du travail à absorber les chocs sans heurts. Si l'importance relative des différentes mesures a varié d'un pays à l'autre, une stratégie payante de réforme du marché du travail a comporté un certain nombre d'éléments : des programmes actifs du marché du travail, conçus avec soin et gérés avec rigueur ⁶; des réformes du système d'imposition et de prestations, y compris l'application de critères plus restrictifs sur la recherche d'emploi et

5 - Ces pays sont ceux qui peuvent se prévaloir d'une baisse significative du chômage structurel sur la période 1990-1997.

6 - Les données empiriques suggèrent qu'une approche intégrée de l'aide au placement des personnes en quête de travail, de l'administration des prestations de chômage et de l'admission sélective à des programmes actifs – programmes qui se déroulent dans un cadre proche des conditions réelles, ciblés sur des individus dont les problèmes de chômage sont analogues, et adaptés aux besoins locaux – constitue la politique la plus efficace.

Graphique 1 – Tendances dans les inégalités



séparément, est important ce qui paraît être essentiel est l'adoption d'une approche *intégrée* de la réforme du marché du travail. En effet, les pays qui ont réussi à réduire de façon durable le chômage structurel dans les années 90 sont ceux qui sont parvenus à engager des réformes dans la plupart des domaines qui viennent d'être mentionnés.

Le troisième enseignement concerne l'importance des interactions entre les réformes structurelles des marchés du travail et des produits. L'analyse de l'expérience des différents pays montre qu'il importe d'accompagner les mesures visant à améliorer le fonctionnement des marchés du travail par des réformes destinées à accroître la concurrence sur le marché des produits. Dans de nombreux secteurs, le cadre réglementaire restreint excessivement l'accès au marché, étouffant la concurrence et les possibilités d'emploi. Plus généralement, des marchés de produits plus compétitifs et plus souples amèneront la demande de main-d'œuvre à réagir plus rapidement aux évolutions salariales découlant des réformes du marché du travail ; inversement, des marchés du travail qui fonctionnent bien permettront une réaffectation rapide de la main-d'œuvre requise par une concurrence accrue sur le marché des produits.

Le dernier enseignement est qu'il a fallu longtemps, parfois jusqu'à dix ans et plus, pour que les réformes mises en œuvre se traduisent par des améliorations signifi-

catives du chômage. Ceci suggère qu'il faudra une action cohérente de longue durée avant de voir le chô-

7 - Entre les instruments possibles pour éviter cela, on peut nommer un meilleur ciblage de l'aide sur les familles à bas revenus par le biais de crédits d'impôt et de prestations subordonnées à l'exercice d'un emploi ; une combinaison de salaire minimum judicieusement choisi et de subventions aux employeurs qui recrutent des travailleurs peu qualifiés ; et des mesures visant à apporter une aide pour les frais, par exemple de garde d'enfants et de transport, qui sont encourus lorsqu'on accepte un emploi.

mage commencer à reculer dans les pays où il se maintient à un niveau élevé depuis longtemps. Les gouvernements – et c'est là une question particulièrement importante – doivent donc faire preuve d'une volonté politique forte pour prendre les mesures nécessaires et en poursuivre l'application dans la durée tout en sachant pertinemment que les résultats de leurs actions ne seront pas immédiatement visibles sur le marché du travail.

... et différences entre eux

À côté de ces caractéristiques communes, il existe aussi des différences importantes entre les approches suivies par les pays qui ont réussi à réduire durablement le chômage au cours des années 90. L'une des principales concerne le rôle que les partenaires sociaux ont joué dans la conception et la mise en œuvre des réformes. Aux Pays-Bas et en Irlande, les réformes ont été menées par consensus, dans le cadre de négociations tripartites entre les syndicats, les employeurs et l'État portant sur différents éléments des réformes envisagées. Au contraire, au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, les réformes n'ont pas fait l'objet d'un processus formel de concertation. De telles différences se retrouvent dans la manière dont le processus de négociation salariale a évolué. Les six pays considérés se sont tous éloignés du modèle caractérisé par des négociations de branche non coordonnées. Mais cette évolution s'est opérée dans des directions différentes selon les pays : dans le sens d'une plus forte décentralisation au Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, au Danemark et en Australie ; et dans le sens d'une plus forte coordination en Irlande et aux Pays-Bas.

D'autres différences sont observées en ce qui concerne l'évolution de la répartition des gains et des revenus depuis le début des années 80. Le graphique 1 montre un accroissement de la dispersion des gains des travailleurs à temps plein au bas de l'échelle en Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, mais ce n'est pas le cas au Danemark ni en Australie, tandis qu'aux Pays-Bas cet

accroissement n'apparaît qu'à partir du début des années 90. On constate aussi des différences importantes (bien que fondées sur un moins grand nombre d'observations) entre certains des pays qui ont le mieux réussi à améliorer la situation du marché du travail lorsque l'on considère l'évolution de la distribution du revenu disponible au niveau des ménages – mesurée par le coefficient de Gini⁸.

Ces résultats d'analyse permettent de dissiper certaines des appréhensions que les recommandations de la "Stratégie pour l'emploi" avaient pu susciter. En effet, l'une des raisons qui expliquent le manque d'empressement et de constance avec lequel certains pays ont mis en œuvre la stratégie tient à la crainte que les recommandations visant à améliorer le fonctionnement des marchés du travail et des produits n'aillent à l'encontre des objectifs d'équité et de cohésion sociale. Les données empiriques montrent que l'accentuation des disparités n'est pas une condition nécessaire d'une stratégie efficace de lutte contre le chômage, non plus que le résultat inéluctable de celle-ci. Bien au contraire, augmenter la capacité de nos économies à s'adapter à l'évolution de la situation économique et à créer des emplois doit être considéré comme un moyen de renforcer la cohésion de nos sociétés.

■ Prochaines étapes

Les politiques pour accroître l'emploi et réduire le chômage vont rester au centre du programme de travail de l'OCDE dans les années qui viennent. Nos travaux comportent actuellement trois volets :

- la préparation d'une évaluation d'ensemble des progrès réalisés par les pays dans le traitement des problèmes de l'emploi, en vue de la réunion des ministres de l'OCDE de mai 1999 ;
- la poursuite de notre activité de surveillance, pays par pays, des progrès réalisés en termes de création d'emplois et de réduction du chômage, y compris le réexamen des différents éléments de la "Stratégie pour l'emploi" de l'OCDE ;

- la poursuite de travaux analytiques relatifs aux marchés du travail, publiés dans les *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE, et d'examen thématiques de l'aide sociale, et du passage de l'école à la vie active.

À l'avenir nous prévoyons de mettre particulièrement l'accent dans nos travaux sur l'insertion des groupes qui ont le plus de difficultés sur le marché du travail. L'un de ces groupes est celui des jeunes.

L'initiative de l'OCDE pour les jeunes

Il y a un peu plus de vingt ans, l'OCDE organisait une importante conférence sur le chômage de jeunes. Ses conclusions étaient assez optimistes en ce sens qu'elles prévoyaient que des avancées importantes allaient pouvoir être réalisées dans l'intégration des jeunes sur le marché du travail [OCDE, 1978]. On pensait en particulier qu'avec le basculement de la génération du "baby-boom" dans la population active, et avec la conjonction de politiques ciblées du marché du travail et d'une croissance économique soutenue, on pourrait "résoudre" les problèmes des jeunes sur le marché du travail.

Rétrospectivement, un tel optimisme était sans doute mal fondé. Les taux de chômage des jeunes ne se sont que légèrement améliorés ces dix dernières années, alors que les taux d'emploi de cette catégorie de population ont reculé dans presque tous les grands pays de l'OCDE.

Les perspectives d'emploi et de rémunération des jeunes ayant un faible niveau d'instruction et de "littératie" se sont fortement dégradées et, dans ce groupe, ceux qui ont quitté l'école tôt – parfois en raison de graves problèmes personnels et familiaux – risquent d'être complètement exclus de la vie sociale.

⁸ - Des évolutions dans la distribution du revenu disponible pour treize pays de l'OCDE sont présentées dans Burniaux *et al.* (1998) ; ces mêmes résultats sont synthétisés dans OCDE 1997c. Ces données suggèrent des différences significatives entre pays en matière d'évolutions des inégalités dans la distribution du revenu disponible entre le milieu des années 80 et celui des années 90.

Il est clair qu'au-delà de l'ensemble des politiques visant à soutenir un niveau élevé d'emplois, c'est toute une série d'actions qu'il faut envisager pour éviter la marginalisation des jeunes défavorisés sur les marchés du travail. Il s'agira notamment de mesures visant à améliorer les résultats scolaires des jeunes à risque, par des interventions précoces axées sur la situation familiale et sur le partenariat entre école, famille et collectivité locale ; de méthodes nouvelles de liaison entre l'éducation initiale et le monde du travail ; de politiques et d'institutions qui facilitent la transition de l'école à la vie professionnelle, y compris les systèmes de négociations collectives, les pratiques au niveau des entreprises et les dispositions relatives à la sécurité de l'emploi et au salaire minimum ; et de mesures, tant au niveau de l'offre qu'à celui de la demande, pour améliorer l'employabilité des jeunes défavorisés. Il s'agit là d'un domaine où les possibilités de tirer profit des différentes expériences et des programmes nationaux nous paraissent particulièrement importantes.

C'est dans ce contexte que j'ai lancé une initiative centrée sur les problèmes d'emploi des jeunes, approuvée par les ministres du travail de l'OCDE en octobre 1997 et par la Conférence du G8 sur l'emploi à Kobé en novembre de la même année. Une première étape prévue dans le cadre de cette initiative consistera en une importante conférence internationale, que l'OCDE organisera conjointement avec les ministères du Travail et celui de l'Éducation des États-Unis à Washington les 23 et 24 février 1999, et qui permettra de tirer des leçons des politiques mises en œuvre en faveur des jeunes au cours des vingt dernières années.

Conclusions

Il serait vain de prétendre tirer une recette miracle de l'examen des expériences nationales de réforme du marché du travail. Mais la conclusion principale qui s'en dégage est simple à résumer et elle devrait être perçue comme un encouragement par les gouvernements, les parlements et les

Bibliographie

- Jean-Marc BURNIAUX, Thai-Thanh DANG, Douglas FORE, Michael FÖRSTER, Marco MIRA d'ERCOLE et Howard OXLEY (1998), "Income Distribution and Poverty in Selected OECD Countries", *OECD Economics Department Working Paper N° 189*, Paris.
- Tim CALLAN, et Brian NOLAN (1998), *Income Inequality in Ireland in the 1980 and 1990*, Frank Barry (ed.). *The Celtic Tiger : Recent Economic Growth and Structural Change in Ireland*, Londres (à paraître).
- OCDE (1994a), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : faits, analyse, stratégies*, Paris.
- OCDE (1994b), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : données et explications*, vol. 1 et 2, Paris.
- OCDE (1995a), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : la mise en œuvre de la Stratégie*, Paris.
- OCDE (1995b), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi : investissement, productivité et emploi*, Paris.
- OCDE (1995c), *La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : fiscalité, prestations sociales, emploi et chômage*, Paris.
- OCDE (1996a), *La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : accélérer la mise en œuvre*, Paris.
- OCDE (1996b), *La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : technologie, productivité et création d'emplois*, Paris.
- OCDE (1996c), *La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : renforcer l'efficacité des politiques actives du marché du travail*, Paris.
- OCDE (1996d), *Apprendre à tout âge*, Paris.
- OCDE (1997a), *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi. Leçons à tirer de l'expérience des pays membres*, Paris.
- OCDE (1997b), *Valoriser le travail : fiscalité, prestations sociales, emploi et chômage*, Paris.
- OCDE (1997c), "Distribution des revenus et pauvreté dans certains pays de l'OCDE", *Perspectives Économiques de l'OCDE*, N° 62, Paris.
- OCDE (1998a), *La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : technologie, productivité et création d'emplois : politiques exemplaires*, Paris.
- OCDE (1998b), *La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi : rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations par pays*, Paris.
- OCDE (1998c), *Combattre l'exclusion : l'aide sociale en Australie, en Finlande, au Royaume-Uni et en Suède*, vol. 1, Paris.
- OCDE (1998d), *Combattre l'exclusion : l'aide sociale en Belgique, en Norvège, aux Pays-Bas et en République tchèque*, vol. 2, Paris.
- OCDE (1998e), *La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi, stimuler l'esprit d'entreprise*, Paris.

partenaires sociaux : réduire le chômage durablement est possible, comme le montrent les expériences d'un certain nombre de pays de l'OCDE. Les politiques dans cette direction doivent être poursuivies avec vigueur dans les années qui viennent. Cependant, la condition de la réussite est d'avoir recours à une approche intégrée, s'appuyant sur une large panoplie de mesures, adaptée aux circonstances et institutions des différents pays, et exploitant les nombreuses interactions et synergies qui existent entre différents domaines

d'action. Cela exige aussi une attention politique et une ferme détermination au plus haut niveau, ainsi qu'un engagement constant sur une longue période. Face à un niveau de chômage qui reste bien supérieur à celui de la fin des années 80, l'OCDE est bien décidée à poursuivre ses efforts, en partenariat avec les gouvernements des pays membres et les autres organisations internationales, afin de relever avec succès ce qui demeure, pour nos économies et nos sociétés, un défi essentiel à l'aube du XXI^e siècle. ■